ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2019

DE L'AAIHP

TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

- 1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT: Emmanuel CHARTIER-KASTLER
- 2 . RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL : François DANIEL
 - 3. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER: Philippe BRUN
- 4. QUESTIONS DIVERSES (à faire inscrire en début de séance auprès du Secrétaire général)
 - 6 . DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTS

Philippe BRUN - Emmanuel CHARTIER-KASTLER - Claude François DEGOS - Pierre DESBIEZ - Rozenn FRANCHET d'ESPEREY - Michel JANIER - Patrick SERPEAU - Jean VALTY

EXCUSES

Clément BOUCCARA - Olivier CHOSIDOW - François DANIEL - Alain HAERTIG - Claude HAMONET - Bernard KRON - Jean-Paul MARRE - Philippe MONGREDIEN - Sylvie Athéna ROUER SAPORTA - Christophe TRESALLET - Richard VILLET.

ABSENTS

Jérémie LEFEVRE – Philippe DENORMANDIE – Chloé BERTOLUS (Présidents et vice-présidents Internes/ CCA).

MEMBRES DE L'AAIHP

Gérard BONN- Yves DARBOIS- Agathe KUDELA - Ivan LAPREVOTTE - François MONNEINS - Didier SERPEAU - Marie-Ange TOUSCH - Agathe VRILLON

VOTE POUR ELECTION CA

(NOMBRE DE COTISANTS 2019: 1147)

1-AIHP

9 postes cette année sont à renouveler

• SORTANTS QUI NE SE REPRESENTENT PAS

- Chloé BERTOLUS

SORTANTS QUI SE REPRESENTENT

- Philippe BRUN
- Emmanuel CHARTIER KASTLER
- Pierre DESBIEZ
- Rozenn FRANCHET d'ESPEREY
- Claude HAMONET
- Sylvie Athéna ROUER SAPORTA
- Christophe TRESALLET
- Michel JANIER

• NOUVEAUX CANDIDATS

- Didier SERPEAU

2 - <u>ADMINISTRATEURS IHP en exercice</u>:

Deux postes automatiquement attribués au Président et au Vice-Président du Syndicat des Internes.

3 – ADMINISTRATEURS CCA en exercice :

Deux postes automatiquement attribués au Président et au Vice-Président du Syndicat des Chefs de clinique.

Nombre de membres de l'Association ayant le droit de vote convoqués : 1147

Résultat du suffrage : 221 votes (dont 18 pouvoirs et 9 bulletins nuls)

Pouvoirs reçus hors vote élection : 123

$\underline{\textit{RESULTAT DES VOTES}}$ (9 postes à pourvoir- 9 candidatures reçues) :

- Philippe BRUN	189	élu
- Emmanuel CHARTIER KASTLER	195	élu
- Pierre DESBIEZ	182	élu
- Rozenn FRANCHET d'ESPEREY	178	élu
- Claude HAMONET	179	élu
- Michel JANIER	179	élu
- Sylvie Athéna ROUER SAPORTA	181	élu
- Didier SERPEAU	180	élu
- Christophe TRESALLET	187	élu

Rapport d'activité du Président Emmanuel CHARTIER KASTLER et du Secrétaire général Patrick SERPEAU :

Disparition des collègues dont les noms suivent :

<u>Liste décédés 2019</u> dont le secrétariat de l'AAIHP a eu connaissance d'après les informations qui lui sont parvenues au 31 décembre de chaque année :

AIHP dont nous avons appris le décès en 2019

ARSAC Michel (1949)

AIGUEPERSE Jacques (1952) AUBRIOT Jacques-Hubert (1961) BADER Jean Claude (1955) BADER Jean Pierre (1950)

BAZAILLAC Maryse (1971)

BERNIER Etienne (1946 - concours de

liquidation 1945)

BERT Stéphane Michel (1989) BONNET Jean Louis (1953) BREGER Paul (1946 - concours de

liquidation 1945) CABAU Anne (1960)

CHAON Pierre Armand (1954) COLONI Françoise (1958) COURT Bernard-Henri (1964) DAUCHY Henri (1964)

DAYAN Robert (1968) DESMAIZIERES François (1971)

DORDAIN Gérard (1963) FLORENT Christian (1974) GABREAU Thierry (1973) GATEAU Philippe (1965) GLIMET Joseph Thade (1956)

GORY Georges (1970) GUIBERT Claude (1958) GUILAINE Jacques (1954) GUILLEMAIN Bernard (1973) GUIRAUDON Gérard (1961)

HALLEZ Jean (1950) HAZAN Claude (1960) HERVIEUX Alain (1961) HINAUT Georges (1947) HONNART Francis (1966) HORS Jacques (1961)

HUBERT - BESSON Maryse Colette (1965)

JACOBS Claude (1958)

KAPANDJI Adalbert Ibrahim (1956)

KAPRON Anne Marie (1970)

KURC David (1958) LAUGIER Jean (1961) LAVARDE Ghislain (1956) LE MOING Gérard (1969) LE PARCO Jean Claude (1963) LEVY Jean Bernard (1967) LUCET Philippe Louis (1952)

MASSE Philippe Edouard (1946 - concours

de liquidation 1945)

MAURAT Jean Pierre (1953) MORIN Bernard (1953) MUSY Gilles (1970) NALLET Jean (1952)

OFFENSTADT Georges (1968) OLIVIER - MARTIN Marie (1964) PIERA ANDRES Jean Bernard (1964)

POLLET Françoise (1967) PROST A-LA-DENISE Justine () RIBRIOUX Alain Jean François (1975)

RICOU Philippe (1967)

ROSEAU Emmanuel Daniel (1960) SCHULLER Edmond (1955)

SRAER Jean Daniel (1963) SULZER Jean Daniel (1959) TANZER Joseph (1955)

TCHOBROUTSKY Georges (1955) THIEFAIN PARAT Monique (1956) TOUZARD René Claude (1961)

VASILE Norbert (1965) VINCELET Françoise (1969) WEISS Michel (1953) WIART Jean Paul (1956)

Pour eux tous et leurs mémoires, observons une minute de silence.

J'évoque maintenant l'activité proprement dite de l'Association.

1- Cotisations

•1147 cotisations pour l'année 2019

Dont • 43 cotisations par virements bancaires

■ 215 cotisations par Carte Bleue

●1218 cotisations en 2018

•1194 cotisations en 2017

On note 8 000 nouvelles adresses dans la base.

Nous avons 40 000 adresses actives postales.

2 - Vie du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2019 : les 13 mai, 23 septembre et 16 décembre.

En outre, une commission de travail sur l'avenir de l'Association s'est réunie le 1^{er} juillet.

Elle a souligné des points positifs tels que le nombre d'adhérents et des finances saines, des actions ciblées sur les jeunes médecins :

- 2 bourses de 25 000 €

- 2 prix d'excellence de 1000 €

- des actions de solidarité envers les familles

Il existe des points hypothétiques et des interrogations, car notre avenir est étroitement lié à l'avenir de l'Internat. J'y reviendrai.

Quoiqu'il en soit, nous sommes dépositaires d'un label : celui-ci témoigne, d'une part, d'une sélection avec réussite à un concours difficile, d'autre part, d'une formation caractérisée par la qualité et la diversité.

Le label repose aussi sur le compagnonnage.

3 – La communication

a) La revue : L'Internat de Paris

4 numéros sont parus en 2019 : n° 95 à 98

N° 95 : ophtalmologie N° 96 : gynécologie

5

N° 97 : neurologie

N° 98 : santé de la femme

Notre revue doit bientôt fêter son centième numéro. Il est actuellement en préparation. Il constituera un évènement, « un véritable happening ».

b) Le Référentiel de l'AIHP 2019

Le référentiel était attendu, c'est un instrument de travail remarquable qui devrait vous satisfaire.

Je tiens à féliciter Dominique Carré pour la qualité de cet ouvrage.

Il en est non seulement le maître d'œuvre, mais aussi le chef d'orchestre qui a réuni les responsables des spécialités médicales et chirurgicales : ceux-ci nous expliquent de façon didactique et attrayante les particularités des spécialités et des formations qui y conduisent. Bonne lecture !

Un tel annuaire est vivant, il doit être nourri de vos remarques et des indications sur les changements dans les carrières et les coordonnées personnelles.

c) Les sites informatiques connaissent une croissance régulière

• *aihp.fr*: est surtout consulté pour la liste des promotions jusqu'en 2003 inclus. Elle est présentée sous deux formes: alphabétique d'une part et par rang de nomination d'autre part.

Nous comptabilisons 850 visites / jour. En progression.

•linternatdeparis.fr a actuellement 9300 inscrits depuis sa mise en service.

Les étudiants en médecine qui le consultent y trouvent notamment les articles de la revue de l'Internat.

d) Les réunions satellites

• Il faut souligner la bonne vitalité de **l'Association des Artistes Professionnels de Santé**, présidée par François DANIEL ;

La 6^{ème} exposition a eu lieu à l'Espace Beaurepaire, rue Beaurepaire proche des Hôpitaux Saint-Louis et Lariboisière, du 25 novembre au 1^{er} décembre 2019.

La qualité des peintres et sculpteurs des professions de santé a assuré une très bonne fréquentation non seulement au vernissage mais aussi mais aussi tout au long de la semaine.

•Les cafés littéraires organisés par Philippe Brun connaissent également un succès grandissant, dû à la qualité des lectures qui y sont faites et à l'enthousiasme des lecteurs qui présentent des œuvres très variées, sans oublier les bandes dessinées. Cette année, les cafés littéraires se déroulaient à la brasserie Le François Coppée, en face de Necker. Philippe Brun nous indiquera les lieux futurs.

4- Actions spécifiques en faveur des jeunes collègues

C'est le cœur de notre activité, qui caractérise l'objectif et le projet Associatif souhaité par les membres du Conseil d'Administration sous la présidence d'Emmanuel Chartier-Kastler.

a) Aides aux familles

Raison Fondatrice de l'AAIHP elle s'est poursuivie en 2019. Trois familles furent aidées pour un montant total de 7875 € ;

Elle se monte à 1500 euros par an et par enfant. Elle est attribuée sur les critères suivants :

100% si le revenu annuel imposable est inférieur à 25 000 €.

75% si le revenu annuel est compris entre 25 000 et 50 000 €.

50% si le revenu annuel est compris entre 50 000 et 80 000 €.

25% si le revenu annuel est supérieur à 80 000 €.

b) Bourses AAIHP

Deux bourses AAIHP de 25 000€ ont été attribuées :

1- Agathe VRILLON

"Les protéines synaptiques : un marqueur sanguin de la maladie d'Alzheimer ?"

2- Agathe KUDELA

"Evaluation expérimentale de l'effet anti ischémique du gaz argon lors d'un arrêt cardiaque réfracta ire traité par assistance circulatoire extracorporelle (ACE)"

c) Prix d'excellence

Comme chaque année, 2 prix d'excellence (médecine et chirurgie) seront attribués à des internes ou des chefs de clinique pour un article en anglais, signé en premier, dans une revue à forte valeur ajoutée.

Pour finir, je reviens sur nos interrogations au sujet des réformes des études médicales et de l'Internat. A la demande du CA, le Président Emmanuel Chartier-Kastler et moi-même avons co-signé le 17 octobre 2019 une lettre de demande de rendez-vous adressée à Agnès Buzyn, Ministre de la Santé et ancienne collègue (Concours 1987).

Cette demande de rendez-vous s'appuyait sur 3 questions :

- les modalités de passage du 2^{ème} au 3^{ème} cycle des études médicales,
- la place future de l'Interne dans les services hospitaliers et en particulier dans les services d'urgence pour les Internes de spécialité,

- les modalités précises qui fixent leur orientation dans chacune des spécialités, tant médicales que chirurgicales.

La réponse du 6 janvier 2020 signée par Marie Argouarc'h Chef de Cabinet, était une fin de non-recevoir. Elle nous indiquait qu'elle demandait au Cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de nous recevoir. Depuis, nous n'avons aucune nouvelle.

Vous connaissez la suite. Agnès Buzyn, après avoir déclaré qu'elle était concentrée sur son travail de Ministre de la Santé avec une crise majeure dans les hôpitaux et une épidémie de Coronavirus, a démissionné 48 heures plus tard pour se présenter à l'élection municipale à Paris. Elle a aussi déclaré qu'elle en rêvait depuis longtemps. C'était un rêve éveillé! Elle n'est plus Ministre de la Santé et elle n'est pas conseillère de Paris, mais conseillère municipale du $17^{\text{ème}}$ arrondissement où elle ne siège pas jusqu'à ce jour. Si elle avait accepté de nous recevoir, je lui aurais sans doute dit de ne pas lâcher la proie pour l'ombre.

Peut-être aurons-nous plus de chance avec le nouveau Ministre Olivier Véran, ancien PU-PH de Grenoble, médecin neurologue et député de l'Isère.

Ce jeune Ministre de 40 ans était en 2008 Président de l'Intersyndicale Nationale des Internes. Il sera sans doute plus motivé par nos questions.

Permettez-moi de vous signaler que rue du Fer à Moulin, le bureau de l'ISNI est mitoyen de celui de Doriane. Doriane, que je tiens à remercier pour son travail et sa collaboration intelligente aux activités de notre Association.

Ce rapport d'activité 2019 ne mentionne pas bien sûr, le Covid19, le confinement, les attestations, les débats entre le Pr DELFRAISSY et le Pr. Didier RAOULT, l'hydroxychloroquine et les vaccins, qui sont, j'espère pour bientôt.

Rapport moral du trésorier : Philippe Brun

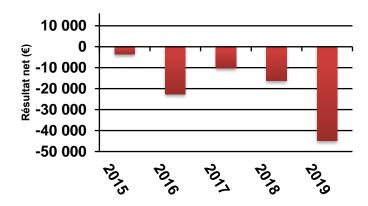
Au 31 décembre 2019 la situation financière de notre association est déficitaire de 44 957€ contre un exercice aussi déficitaire de 16 283€ l'année dernière.

Il est important de noter qu'une partie des dépenses sont prises en charge sur les ex-fonds de prévoyance et ne sont donc pas incluses dans le compte de résultat du bilan comptable. Il s'agit d'une des bourses de recherche (25 000 \in), les deux prix d'excellence (2 000 \in) ainsi que de l'aide aux familles (7 875 \in).

Par ailleurs ce déficit de 44 957 € est à relativiser, nous avons cette année provisionné en charge exceptionnelle la « dette » de 25 000 € des Laboratoires Servier pour le financement de la bourse de recherche de 2017. En effet pour des raisons de règle de compliance, Servier devait verser directement la bourse au récipiendaire. Nous avions déjà versé le montant de sa bourse au récipiendaire et lui avions proposé de nous rembourser dès que Servier lui aurait crédité les 25 000€. Malheureusement elle a refusé cet arrangement. En conséquence nous n'avons reçu aucune subvention de Servier en 2017. Depuis Servier ne nous subventionne plus.

Quoiqu'il en soit depuis cette date nous puisons donc dans nos fonds propres pour assurer nos liquidités. Cette année les fonds propres sont de 1 033 840 € contre 1 098 190 € l'année dernière.

Pour mémoire le solde des comptes des années précédentes est indiqué dans le tableau cidessous :

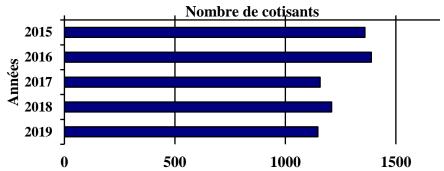


Cette année nous avons des résultats médiocres sur le nombre de cotisants (1147 contre 1209 cotisants l'année précédente) malgré les relances courrier qui ont pesé lourdement sur nos charges. Nous n'arrivons pas à trouver de nouveaux cotisants parmi la population des Chefs de Clinique Assistant des Hôpitaux et ceci malgré l'ajout de plus de 6000 nouvelles adresses de CCA dans notre base de donnée.

En l'absence de dons ou de subventions extérieures, il nous faudrait environ un peu plus de 2 000 cotisants pour pouvoir équilibrer nos comptes.

Pour rappel, les cotisations sont les suivantes : 35€ pour les IHP et 50 € pour les CCA en exercice, 90 € pour les AIHP en exercice et 70 € pour les retraités.

Le nombre de cotisants est indiqué dans le tableau suivant :



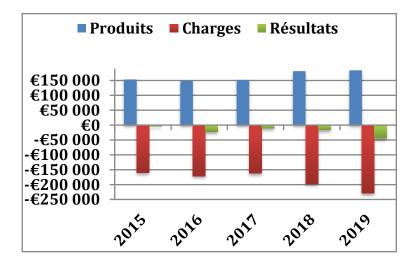
Les produits d'exploitation ont augmenté de 27% : 133 136€ cette année et 104 890€ l'année précédente. Cette augmentation est liée au don de 25 000 € de la SARL société de l'internat pour subventionner une des deux bourses de recherche. Pour mémoire la subvention des Laboratoires Servier (27 500 € dont 25 000 € pour la bourse IHP) n'a plus été versée depuis 2017.

Les cotisations sont stables : 100 820 € contre 100 090 € en 2018. La cotisation moyenne est plus importante cette année (88 €) que l'année dernière (83€).

Le total des produits financiers lié à la réalisation de plus-values lors de vente dans notre portefeuille de placement est en diminution : 50 930€ contre 73 619 € en 2018.

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 43% par rapport à celles de l'année précédente (- 203 695 € cette année et -170 623 € en 2018). Les principales dépenses sont :

- 99 926 € pour les frais postaux des appels à cotisation (+ 19% rapport à 2017). Cette augmentation est la conséquence de l'augmentation du nombre de mailing dont on peut douter de l'efficacité sur le nombre de cotisants.
- 21 052 € pour l'impression des appels à cotisation (+8% par rapport à 2019), ce poste avait diminué de 30% l'année dernière grâce à un changement de prestataire et une négociation des prix.
- 30 252 € reversé à la société des Editions de l'AAIHP pour l'abonnement à la revue (stable par rapport à 2018).
- 23 113 € pour les salaires (stable).
- Le poste maintenance informatique est encore en augmentation cette année : 17 531 € (+50% par rapport à 2018). Ce poste avait doublé en 2018 du fait de l'augmentation de la base de données des cotisants (CCA) et de l'achat du système de paiement de la cotisation par carte bleue.



Cette année l'aide aux familles et une des deux bourses de recherche ont été intégralement prise en charge par les anciens fonds de prévoyance des Internes et des Chefs de Clinique. Le détail de ces dépenses est le suivant :

- Aide aux familles : 7 875 € (9 200 € en 2018, 9 750€ en 2017, 15 613€ en 2016 et 20 847€ en 2015). Ce poste est en constante diminution. Actuellement nous avons 3 familles.
- Bourses et Prix de recherche : la bourse de recherche de 25 000 € et 2 000 € pour deux prix d'excellence.

Pour mémoire l'association reste devoir 123 000 € à la SARL Société de l'Internat, au titre d'un emprunt pour l'organisation du bicentenaire de l'Internat des hôpitaux de Paris en 2002.

Enfin je vous rappelle que notre association est propriétaire de la SARL Société de l'Internat créée à l'occasion d'un legs immobilier. Cette SARL est entièrement constituée de placements mobiliers dont l'actif était au 31/12/2018 de 692 345 €.

Pour l'exercice 2020 il est impératif de mettre en place un plan d'économie car du fait de la crise du Covid-19, la performance de la bourse risque d'être fortement négative, impactant nos fonds propres.

En particulier, vu sa faible efficacité, sur l'appel à cotisation (catalogue et frais postaux) qui représente 59% du total des charges d'exploitation (120 978 €).

MODIFICATION DU MONTANT DES COTISATIONS

Une modification du montant des cotisations est proposée et votée :

AIHP RETRAITE : 100 euros AIHP EN ACTIVITE : 100 euros Les lauréates ont présenté leurs travaux de recherche avec des explications détaillées qui ont captivé l'auditoire. Ensuite un chèque de 25 000 euros a été remis à chacune des jeunes chercheuses.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de l'approbation de l'ensemble des documents présentés (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, compte de résultat, bilan, annexes).

Emmanuel Chartier Kastler Président Patrick Serpeau Secrétaire général **Philippe Brun** Trésorier